

ENTRÉE ENTRÉE ENTRÉE LIBRE

Mensuel Tirage 10 000 copies

Journal communautaire de Sherbrooke

VOLUME 1 N° 6 / 18 août 1986

Aide sociale:



Malgré les avis de la Ligue des Droits et Libertés qui a rendu public le dossier des «BOUBOU MACOUTES», malgré les avis de la Commission des Services Juridiques et celui de la Commission des Droits de la Personne, le gouvernement persiste à maintenir les visites des enquêteurs de l'aide sociale aux domiciles des bénéficiaires de l'aide sociale.

Le ministre Paradis maintient que les agents visiteurs agissent

en toute légalité et se fonde pour l'affirmer sur un avis juridique fourni par les avocats du ministère de la Justice. Le gouvernement refuse jusqu'à présent de dévoiler le contenu de cet avis.

Il est évident qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que le gouvernement, qui avait accepté la procédure des visites sur la base d'un avis préliminaire du ministère de la justice, revienne avec un second avis constatant l'illégalité des mêmes procédures. Ça serait

demander au gouvernement d'avouer qu'il n'avait pas fait ses devoirs.

À tout événement, il semble que la question de la légalité des procédures de visite devra être tranchée par les tribunaux; c'est du moins l'orientation qui sera vraisemblablement prise par les groupes de défense des assistés sociaux.

Et nos droits?

En attendant, il sera utile de préciser pour ceux qui risquent d'être visités par les agents d'aide socio-économiques (agents d'aide sociale) que c'est leur droit d'exiger de l'agent visiteur qu'il s'identifie en précisant les raisons de sa visite et que c'est leur droit de lui refuser l'entrée de leur domicile.

Le droit de refuser l'entrée de son domicile et le droit de refuser d'écrire ou de signer quoi que ce soit sont clairement constatés dans le code d'éthique des agents au sujet des visites. Dans le cas où l'agent désire obtenir plus d'informations il devra, si le bénéficiaire lui refuse l'entrée, le contacter par téléphone ou le convoquer à son bureau.

Sur un autre plan, la Ligue des Droits et Libertés (Section Estrie) recommande fortement aux bénéficiaires de l'aide sociale de se méfier des argumentations du genre «Les gens honnêtes n'ont rien à cacher...» incitant les bénéficiaires à ouvrir grand leurs portes aux agents visiteurs. La réalité actuelle démontre beaucoup trop souvent la fausseté de ce principe dans le cas des enquêtes faites par les agents d'aide sociale.

Suite page 2.

Si vieillesse savait

p. 5

Sherbrooke ville fleurie... de pornographie

p. 3

Habitations à Loyers Méconnues

p. 3

DOSSIER

Quoi de neuf (9) pour la rentrée?

p. 6-7

ÉDITORIAL

La mode des tarifs

Voilà que notre administration municipale veut se mettre à la mode! Eh oui, elle songe à la tarification de certains services publics. En effet, un groupe travaille présentement à la confection d'un inventaire des services municipaux et une première liste devrait être déposée en septembre ou octobre. Cet inventaire servira à évaluer les services, à les réorganiser si nécessaire et possiblement à imposer des tarifs en fonction de leur utilisation.

Ne jouons pas à l'autruche! Il faut voir que cette démarche de nos élu-e-s s'inscrit dans une vague générale de remise en question des services publics. Privatisation, dérèglementation, tarification, voilà les mots à la mode. Ces derniers temps, on va même jusqu'à suggérer de privatiser l'assurance-chômage au fédéral et la commission de santé et sécurité au travail (CSST) au provincial!!! Du même souffle, on nous parle de tarification de certains services et ce, tant au provincial qu'au municipal. Eh oui, les fameux tickets modérateurs se montrent le bout du nez un peu partout... L'objectif officiel visé est, bien sûr, la baisse des impôts!

Ce qui nous inquiète dans ces différentes démarches, c'est que certaines personnes veulent administrer les services publics comme des entreprises privées «rentables» (Tout le monde sait que cette mode commence par des patrons). Cependant, on ne parle jamais des entreprises privées dont la mauvaise administration nous coûte souvent très cher. Qu'on se rappelle les deux banques de l'Ouest qui ont fait faillite et qui nous ont coûté un milliard de dollars (argent provenant du gouvernement fédéral, donc principalement de nos impôts). On imagine mal comment on va réduire les impôts avec des dépenses pareilles...

Ceci nous amène à croire que quand le maire Pelletier déclare qu'«on dirige la ville comme une entreprise privée» il faut peut-être s'inquiéter! Il n'y a pas si longtemps, l'administration municipale parlait de privatiser le système de cueillette des ordures ménagères. Voilà qu'elle revient à la charge avec la tarification des services. Ah la mode... la mode...

Nous ne sommes pas opposé-e-s à toute tarification. Nous pensons que la tarification portant sur les services offerts à des compagnies lucratives pourrait être une source de revenu intéressante. On pourrait, par exemple, fixer un tarif à l'étude de changement de zonage pour un commerçant... Il nous faut cependant demeurer vigilant-e-s face à cette tarification qui risque de toucher la population en général et plus particulièrement les moins favorisé-e-s.

Devant une question aussi vaste et importante que celle de la tarification des services municipaux, il serait de mise que les personnes qui se présenteront aux postes de maire et de conseiller-e-s lors des prochaines élections, soient appelées à se prononcer clairement sur ce sujet.

ENTRÉE LIBRE suit ce dossier avec intérêt et partagera son analyse avec ses lecteurs et lectrices.

L'équipe de rédaction

ENTRÉE LIBRE

A M E C Q
Association des médias écrits communautaires du Québec

Éditeur: La Voie Ferrée

Impression: Communication des Cantons inc.

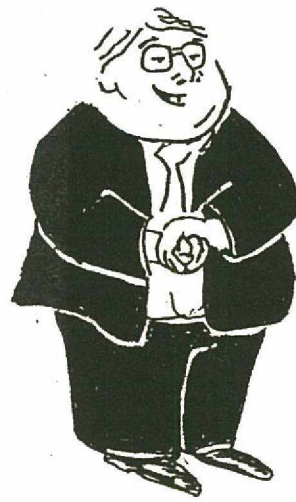
Distribution:
Permis 2^e classe no 7082

Carmen Aduriz
Serge Arel
Gilbert Ash
Louis Biron
Roger Blanchette
Jocelyn Charron
Hélène Cousot
France Denis
Danielle Dubois
Dominique Dubreuil
Liane Flibotte
Gavroche
Normand Gilbert
René Goyette
Richard Grenier
Luc Lapointe

Pierre Lejeune
Benoît Lemieux
Jean-Jacques Leroux
Josée Loignon
Pierre Marcotte
Robert McKenna
Mario Mercier
Gaston Miville-Dechéne
Patrick Nicol
France Parent
Denis Poirier
Luc Pomerleau
Carmen Riendeau
Ginette Soucheureau
Hilario Tano

Entrée Libre est un mensuel paraissant le 15 de chaque mois. Le territoire couvert est délimité par les rues: Queen et St-Joseph à l'ouest, Le Phare au sud et la rivière St-François à l'est.
Entrée Libre desservira prioritairement les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement; et qui ne possèdent pas ou peu de pouvoir réel dans leur milieu de vie. Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Il favorisera la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général. Entrée Libre privilégiera l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels. Les bureaux du journal sont situés au 187 de la rue Laurier local 310 au troisième étage, Sherbrooke, Qué. J1H 4Z4. Tél. 821-2270. Tous les projets d'articles présentés seront étudiés. Entrée Libre est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (A.M.E.C.Q.).

Fusillade de Rock Forest: un mort, un blessé



"SI J'ETAIS POLICIER, JE
FERAIS PIRE QU'EUX..."



Suite au jugement de la Commission de police, le conseiller municipal Roméo Quintal, propriétaire de salons funéraires, se prononce:

Suite de la page 1

Par exemple, si vous êtes parmi ces bénéficiaires honnêtes qui n'ont rien à cacher, que vous êtes une femme qui vit seule, qui a un ami qui ne vit pas avec vous et qui possède une automobile et une moto, qui vous prête son automobile l'été parce que lui utilise la moto; si par malheur vous révélez la chose à votre agent ou qu'il se rend compte de la situation en vous visitant, il y a toutes les chances pour qu'il vous coupe l'aide sociale sous prétexte que vous vivez maritalement, constatation faite sur la seule base du prêt de l'automobile. Deux cas identiques se sont produits récemment, dont l'un est en appel devant la Commission des Affaires Sociales.

Depuis le début des visites, il semble que plusieurs bénéficiaires ont subi des coupures pour

des motifs futiles. La Ligue des Droits et Libertés (Section Estrie) constate que si ces cas reflètent une tendance générale, les chiffres impressionnants avancés par M. Paradis faisant état du nombre de coupures consécutives aux visites des agents d'aide sociale risquent fort de se dégonfler une fois mis à l'épreuve du cas par cas devant la Commission des Affaires Sociales.

La Ligue des Droits et Libertés (Section Estrie) émet de sérieuses réserves sur la signification réelle des chiffres avancés par M. Paradis et s'inquiète du manque de rigueur journalistique avec lequel ces statistiques ont été traitées par les médias, ce qui a eu pour effet de justifier des pratiques qui violent clairement les droits des individus.

Faut-il rappeler que M. Paradis est, pour le moment, le seul qui puisse démontrer la validité des chiffres qu'il avance et qu'il est facile, pour des motifs futiles, de «créer» des statistiques justifiant les visites; et peu importe si les coupures étaient justifiées, l'important c'est que les visites, elles, le soient, démontrant aux yeux de tous que pour le gouvernement, dans le cas des assistés sociaux, la fin justifie les moyens.

Gaston Miville-Dechéne

ÉCRIT-TÔT

Entrée Libre invite toutes les personnes intéressées à exprimer leur opinion à faire parvenir leur commentaire à Entrée Libre, 187 rue Laurier, Sherbrooke J1H 4Z4.

— Les lettres ouvertes au journal doivent être signées, à moins d'ententes particulières prises avec le comité de rédaction. Cependant, tous les

noms, adresses et numéros de téléphone sont requis pour les dossiers du journal.

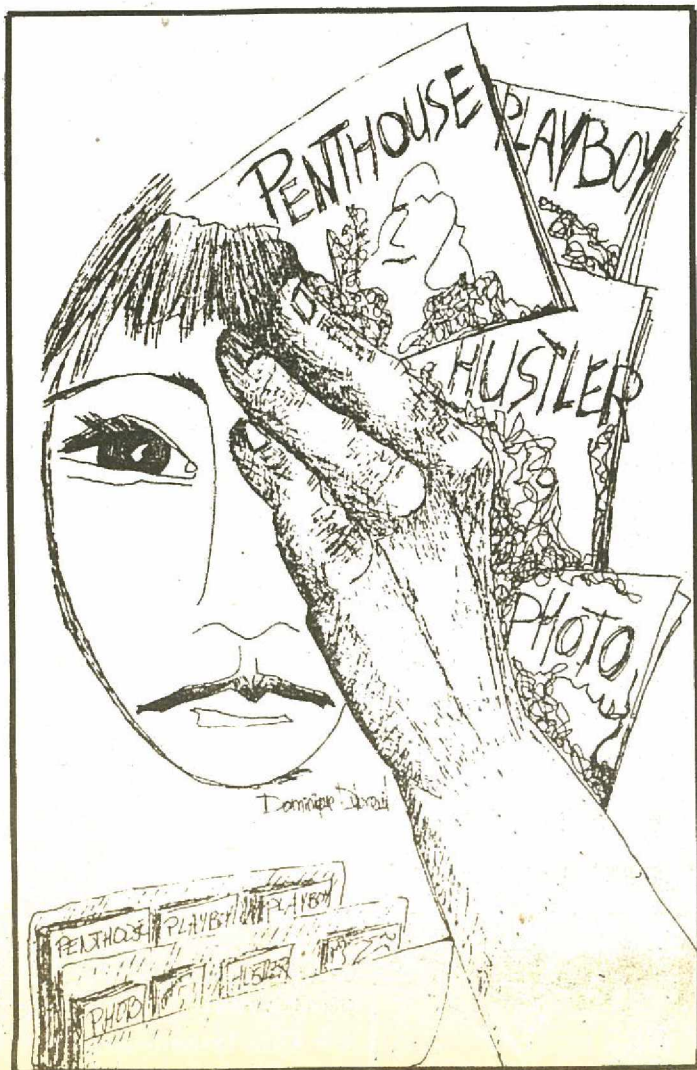
— Le comité de rédaction se réserve le droit de sélectionner les lettres reçues.

— Les lettres exprimant des opinions allant à l'encontre de la politique d'information du journal ne pourront être publiées qu'avec l'accord du comité de rédaction, et

devront faire l'objet d'une mise au point et/ou d'une réponse de celui-ci.

— La longueur des lettres ne devra pas dépasser l'équivalent d'une feuille 8-1/2 x 11 écrite à la dactylo. Le journal se réserve le droit d'abrégier les lettres trop longues sans pour autant en changer le sens.

De la grosse porno tablette!



Qui ne s'est pas retrouvé-e, une fois dans sa vie, face à fesses avec un magazine pornographique alors qu'elle-il se rendait au dépanneur acheter une pinte de lait. Cela nous arrivait fréquemment et nous en avions assez de nous faire agresser par ces images que nous ne voulions pas voir. Nous pensons que ces revues n'apportent rien de positif à notre sexualité et que, de toute façon, nous sommes beaucoup plus belles et beaux dans la vie de tous les jours que dans ces décors de satin, dentelles et plumes.

À la suite de cette constatation, nous avons décidé d'aller explorer les règlements municipaux afin d'en trouver un qui réglemente l'étalage de ce matériel désagréable et mesquin. Nous en avons trouvé un. Ce dernier a pour but de rendre la porno moins accessible, et du même coup, moins envahissante pour celles et ceux qui ne veulent pas avoir à la subir. Le règlement prévoit à quelles conditions un-e commerçant-e peut mettre un tel magazine en vente.

— Le magazine doit être disposé à cinq pieds au-dessus du niveau du sol.

— Le magazine doit être placé derrière une barrière opaque.

— Le magazine doit être disposé de façon à ce qu'on ne puisse pas voir plus de quatre pouces de sa partie supérieure.

La prochaine étape fut, bien sûr, d'aller vérifier si nos commerçants respectent le règlement municipal. Nous avons donc fait la liste des dépanneurs et tabagies qui se trouvent sur le territoire d'ENTRÉE LIBRE; sur les trente (30) de notre liste, vingt-trois (23) tenaient des publications pornographiques. Nous avons visité ces derniers et nous avons pu constater que le règlement municipal était resté sur les tablettes, comme les magazines pornos d'ailleurs. Voici les résultats de notre enquête:

conditions	respect	non-respect
— 5 pieds du sol	6	17
— Barrière opaque	2	21
— 4 pouces	7	16

Il est à noter qu'un seul commerçant respectait toutes les conditions.

C'est alors qu'une énorme question apparut dans nos esprits! Pourquoi le conseil municipal a-t-il adopté un règlement s'il ne le fait pas respecter plus que ça? C'est la job de qui de voir à l'application du règlement? C'est avec ces interrogations que nous avons contacté Me Patrick Théroux qui travaille pour la municipalité. Il nous a appris que c'était la police qui était chargée de voir à l'application du méconnu règlement. Nous avons découvert en même temps qu'un-e commerçant-e qui y contrevenait s'exposait à une amende d'un maximum de 300 dollars qui était fixée par le juge, celui-ci disposant de toute la discrétion qu'on leur connaît.

Nous avons par la suite communiqué avec le bureau de police pour y découvrir que bien que des billets aient été donnés à certains commerçants aucun n'avait été émis sur la base de la disposition que nous avions dénichée. Le policier nous a expliqué que les citoyen-ne-s pouvaient se présenter au bureau de police afin de déposer une plainte et de par cette action accomplir une partie du travail. N'écoutant que notre courage et notre dévouement, nous nous sommes rendu-e-s sur la rue Marquette et nous y avons déposé des plaintes contre les dépanneurs et tabagies que nous avons identifié-e-s.

Nous vous invitons fortement à faire la même chose lorsque vous tombez sur un-e commerçant-e qui s'obstine à ne pas respecter le règlement. Il faut être conscient-e que les amendes payées par les contrevenant-e-s sont, pour la ville de Sherbrooke, des revenus au même titre que les taxes que nous payons. Si on prend pour acquis qu'un juge conscient de la nécessité de limiter l'accès à la pornographie donnerait l'amende maximale à tout-e commerçant-e contrevenant au règlement, on se rend vite compte qu'en trois heures nous avons identifié 6 600 dollars de revenu pour la municipalité (22 commerçants contrevenants X 300 \$). Un contrôle plus serré sur l'application des règlements nous éviterait sans doute certaines hausses de taxes. Tout le monde sait que les taxes c'est notre argent et le vôtre... Il faudrait y penser.

Liane Flibotte
Patrick Nicol

Tout ce que vous voulez savoir sur les H.L.M. et que...

Les questions qui suivent se présentent à vous comme une réflexion à «bâton rompu», une manière de penser tout haut sur le problème du logement en général, et particulièrement sur celui des H.L.M. L'ordre des questions posées n'ira pas nécessairement de pair avec leur importance, mais à tout le moins, celles-ci pourront-elles vous situer sur l'évolution des H.L.M., dont dix-sept sont situés sur le territoire sherbrookoïse.

Saviez-vous que... entre 1971 et 1975 les coûts de construction ont augmenté de 65% pour les maisons unifamiliales et de 100% pour les logements unifamiliaux.

Saviez-vous que... là où il y a de la pauvreté, le problème du logement est beaucoup plus aigu que la normale.

Saviez-vous que... il est très important de favoriser la connaissance mutuelle des locataires d'un même projet pour les aider à mieux percevoir leurs besoins communs, et ainsi, à mieux s'organiser entre eux.

Saviez-vous que... souvent les locataires des H.L.M. sont éloignés des services publics essentiels, et que 60% d'entre eux ne possèdent pas d'auto.

Saviez-vous que... même si le

droit à un logement convenable est reconnu chez nous, il est davantage considéré comme un symbole de réussite sociale et un bien de consommation: le propriétaire passe pour un noble, un type bien, alors que le locataire d'un taudis est perçu comme un indésirable.

Saviez-vous que... 50% des locataires des H.L.M. auraient aimé être consultés avant la construction de nouveaux H.L.M.

Saviez-vous que... les municipalités se sont prévaluées de la loi de la Société d'Hypothèque et de Logement (S.H.Q.) en adoptant des programmes municipaux d'habitation pour les individus et les familles à faible ou moyen revenu.

Saviez-vous que... des projets électoralement rentables pour les municipalités deviennent souvent objets de controverse.

Saviez-vous que... ces controverses sont alimentées par des préjugés comme ceux-ci: «Ce sont des loyers de pauvres», «On veut pas que nos-enfants se mêlent à ceux des H.L.M.» etc.

Il ne faut pas penser que ces problèmes n'existent pas à Sherbrooke. Le fait suivant illustre d'ailleurs à quel point la fausse

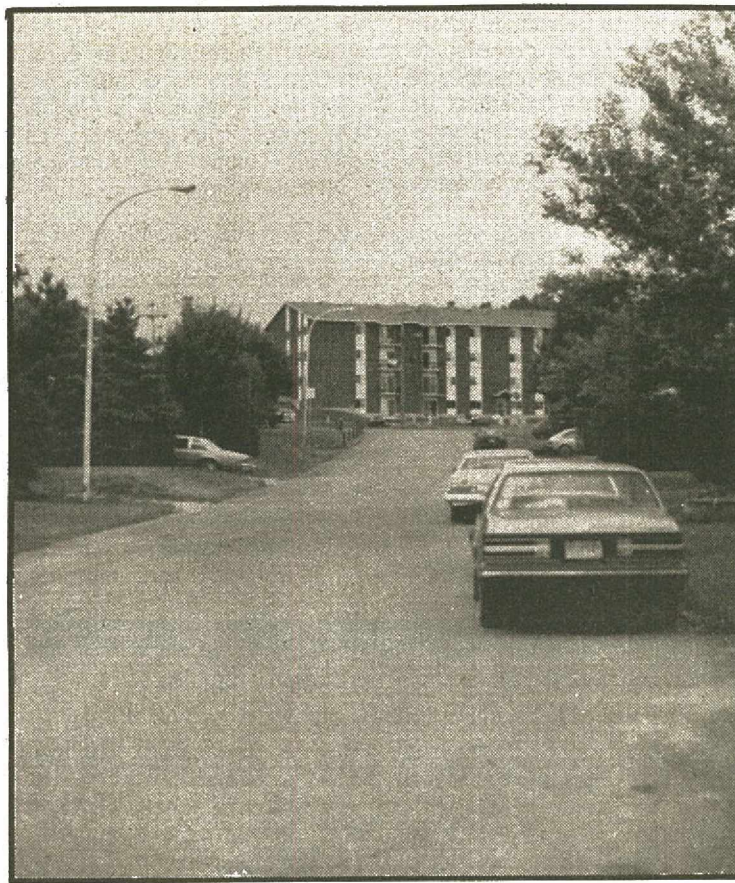


Photo: France Parent

perception des H.L.M. est présente dans notre milieu. Un jour que des jeannettes vendaient des fleurs de porte à porte au profit de leur mouvement, la responsable du groupe dit à l'une d'elles qui

se dirigeait vers le H.L.M. de la rue Dorion: «Ne va pas en vendre là, c'est rempli de monde dangereux».

Josée Rousseau

Camp de vacances interculturel

Le Service d'Aide aux Néo-Canadiens (SANC) est un organisme sans but lucratif dont la tâche est d'accueillir les immigrants, principalement les réfugiés, de faciliter leur adaptation à leur nouveau milieu et enfin, de favoriser les échanges et l'harmonisation des diverses cultures de notre région.

C'est dans cet esprit que le SANC a organisé un camp d'été pour des jeunes entre 6 et 13 ans, immigrants et Québécois d'origine. Le but était d'offrir à ces jeunes une expérience en pleine nature et une occasion d'échanger, de s'ouvrir et d'apprendre à

même la richesse de leurs diversités culturelles.

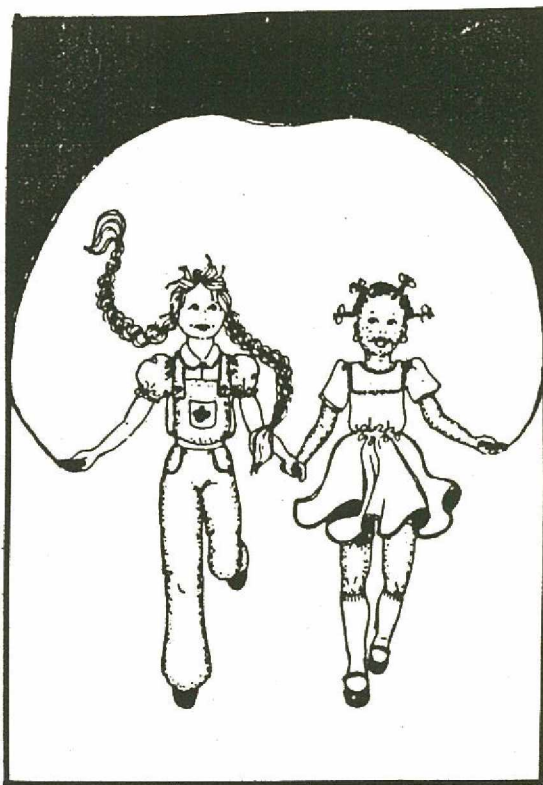
Deux groupes de 45 enfants ont passé une semaine au camp Au Versant au lac Miller, soit du 14 au 19 juillet et du 28 juillet au 2 août. Chez les enfants, plusieurs nationalités étaient représentées: salvadorienne, polonaise, vietnamienne, haïtienne, chilienne, hongroise, cambodgienne, tchécoslovaque et québécoise. De plus, des adultes sont venus lors de 3 soirées par semaine présenter des jeux, des chansons, des danses ou des histoires typiques de leur pays d'origine (Zaire, Pologne, Tchécoslo-

vaquie, Haïti).

Donc en plus des activités régulières d'un camp (baignade, excursions en forêt, jeux d'équipe, bivouac, etc.), les enfants ont appris à mieux connaître les autres et à les apprécier au-delà de la différence.

Voilà qui ouvre la voie à un monde plus ouvert à l'interculturalisme. Du moins espérons-nous poser une pierre dans ce sens pour l'édification d'une société plus égalitaire.

Danielle Dubois



La course Terry Fox Dimanche, le 14 sept.

Des centaines de courses Terry Fox sont organisées aux quatre coins de la province où plus d'une vingtaine de milliers de personnes iront courir, marcher ou pédaler. Cet événement, qui a pour objectif de

récolter des fonds pour la recherche sur le cancer, prend de l'envergure chaque année. Malheureusement, la course Terry Fox n'a jamais eu lieu à Sherbrooke et, de ce fait, nous serions heureux d'appuyer quiconque

voudrait bien l'organiser. Pour plus d'informations, communiquez avec nous au 514-842-3424 (nous acceptons les appels à frais virés).

Rien n'est facile

La soupe populaire «La Chaudronnée», à l'intention des jeunes assisté(e)s sociaux et sociales de Sherbrooke, vient de déménager au sous-sol du centre communautaire, 187 Laurier. Les jeunes assisté(e)s sociaux et sociales de moins de trente ans ne reçoivent que 163 \$ par mois alors que le prix d'une chambre varie entre 120 \$ et 140 \$ par mois. La Chaudronnée leur assure un repas par jour. La Chaudronnée a besoin d'appui financier pour continuer son œuvre.

Un manque à verser dans les cotisations d'employeur de 1984 a grugé une partie de nos ressources. Il ne nous reste que 600 \$ en caisse. Cela implique que la Chaudronnée est en campagne financière. Un don à la Chaudronnée c'est un don pour l'avenir.

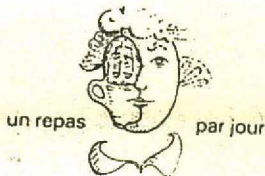
La Chaudronnée reste une ressource indispensable, le nombre de jeunes sur le p'tit chèque est resté aussi, plus de trois mille dans la région de Sherbrooke. La Chaudronnée peut en recevoir plus d'une cinquantaine à la fois. On dit que la faim justifie les moyens, la Chaudronnée empêche que les jeunes de Sherbrooke soient obligés de voler pour manger.

La Chaudronnée c'est aussi important que manger!

Mario Mercier
La Chaudronnée

La Chaudronnée!

De l'Estrie Inc.



L'AFEUS en bref

Les premières semaines de la rentrée universitaire seront remplies d'activités de toutes sortes: des spectacles, du théâtre, des partys, du cinéma, de la bouffe, etc. Ceci sera l'occasion pour mieux connaître le campus et pour se voir ou se revoir!

N'oubliez pas la pochette d'information et l'agenda que l'AFEUS distribuera à ses membres. Suivez également les différentes activités: conférences-débats, le journal de l'association et les midis-cinéma!!!

L'AFEUS invite la population étudiante de l'Université de Sherbrooke à participer à une journée d'étude qui se tiendra le 10 sep-

tembre. Lors de cette rencontre, on échangera sur le virage que les gouvernements tentent depuis quelques années d'imposer au système d'éducation au Québec. On parlera entre autres de l'impact des coupures budgétaires sur notre université.

* * *

Devant le projet de l'exécutif de l'université de couper les budgets de certains départements, voire même en supprimer quelques-uns, les oppositions ont été telles que l'exécutif a été forcé de mettre sur pied un groupe de travail sur les coupures budgétaires. L'AFEUS a déposé un mémoire présentant ses positions. Une affaire à suivre de près...

S'adapter à sa retraite



Un temps de rattrapage

Que faisons-nous entre 30 et 45 ans alors que nous étions en pleine possession de nos capacités? Si, l'évaluation de ce «temps de vie» terminée, l'impression qui en découle en est une d'insatisfaction ou d'amertume, n'est-ce pas que le temps de la retraite peut nous offrir une jolie revanche, une invitation au rattrapage? Ce rêve non réalisé, tenu dans l'ombre par une vie trop trépidante ou exigeante, ne pourrait-il pas devenir une réalité, un soleil nouveau? S'adapter psychologiquement à sa retraite ne signifie-t-il pas se redécouvrir, se tracer des objectifs nouveaux tant pour le couple que pour la personne seule?

M. Hubert de Ravinel, conseiller spécial du 3e âge auprès du gouvernement du Québec, nous invite à faire de notre *avance en âge* une *avance en vie*. «Mais comme les gens sont portés à fuir tout ce qui entoure la période de la retraite, on arrive à l'heure fatidique sans préparation valable, dépouillé de son statut professionnel ou familial, des responsabilités qui l'accompagnaient et qui donnaient une identité... Pourquoi ne pas faire de son avance en âge une *avance en vie*? Aborder une phase nouvelle de son existence, peut-être la plus riche et la plus authentique, avec sérénité, à partir d'une redécouverte régulièrement entretenue de ses facultés créatrices?... Quand on est pris par des choses profondes, qui nous sortent de nous-mêmes, par des engagements valables, du bénévolat, on n'a pas seulement l'impression d'être utiles, mais on sait qu'on l'est».

Extrait de «Ma Caisse», vol. 18, no 3, «La retraite: un sommet à préparer» disponible dans les caisses populaires et d'économie Desjardins.



caisses populaires
et d'économie
desjardins

Pour rejoindre les gens du quartier :

La publicité informative

d'ENTRÉE LIBRE

187 rue Laurier, local 310
Sherbrooke J1H 4Z4
821-2270

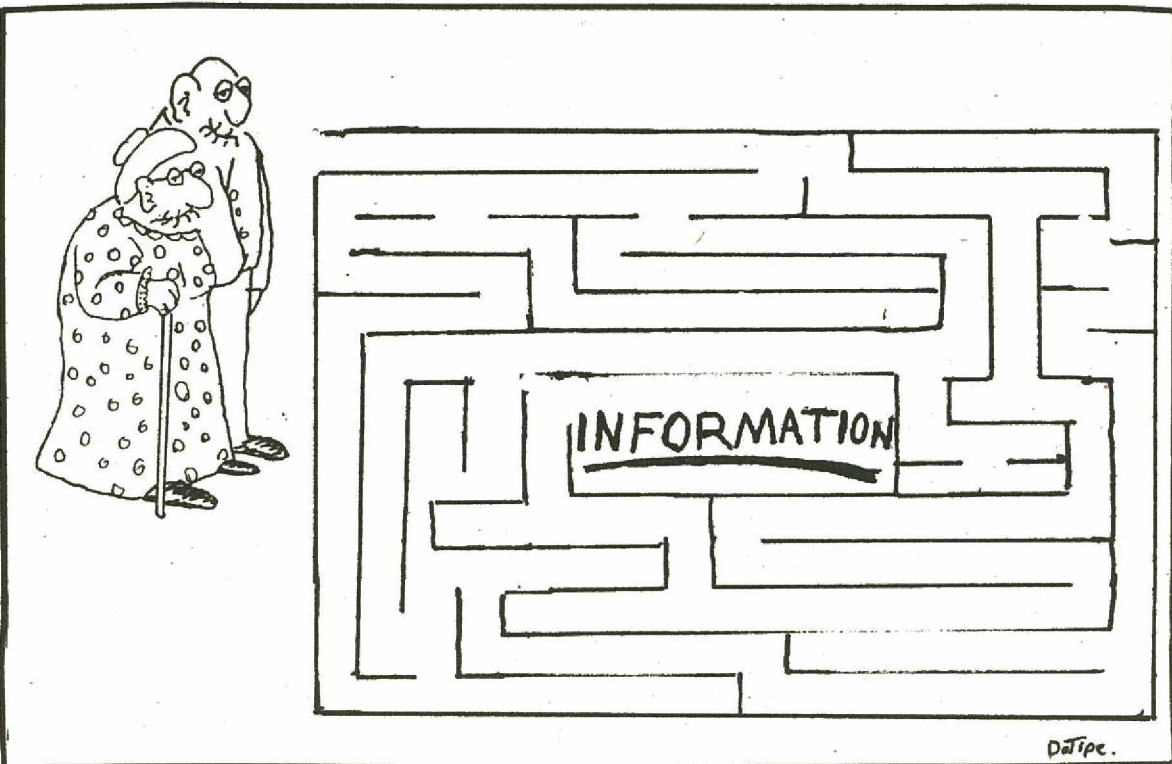
Les personnes âgées: Que savent-elles?

Depuis quelques années, le vieillissement fait l'objet de nombreuses études: des projets de loisirs, d'animation, d'aide s'établissent dans le plus grand désir de pallier aux carences de toutes sortes. On ne les nomme plus «les vieux», ni même «personnes âgées» mais bien «les aînés»; ce qui résume en somme la même problématique irréductible, soit celle de vieillir.

Des colloques, des Salons, des clubs sont mis sur pied pour les informer... mais en réalité, que savent les personnes âgées?

Saviez-vous que l'Estrie est la région où le nombre d'aîné-e-s est le plus important; que Sherbrooke et les environs compte 20 000 personnes de plus de 55 ans, et que pour cette population il existe 25 organismes et services divers? Un ensemble de domaines y sont traités, allant de la santé et l'alimentation aux questions financières.

Malgré les efforts de certains organismes, ces services demeurent pourtant sous-utilisés. Selon une étude réalisée par l'Université du Troisième Age de Sherbrooke, 30% des personnes âgées connaissent l'existence de ces services et seulement 10% utilisent ces mêmes services. La question n'est pas ici de remettre en question la qualité et l'utilité de ces services, car ils répondent à des besoins, généraux ou spécifiques, mais bien de reconnaître



qu'il y a un problème dans le mode de diffusion et d'accès aux services.

Evidemment les personnes qui participent à des réunions d'information, qui sont membre d'un club de loisirs ou de toute autre association, sont généralement bien informées et savent où se diriger en cas de besoin. Mais cette catégorie ne représente qu'une fraction de la population âgée. L'isolement, la perte d'autonomie physique, la faiblesse

des revenus, le peu de scolarité sont autant de facteurs qui limitent l'accès à l'information. Si une personne a besoin d'un service de «popote roulante», à qui s'adresse-t-elle? Si un formulaire est difficile à comprendre et à remplir, qui consulte-t-elle? La même étude citée observe que un aîné sur cinq trouve l'information difficile à obtenir; moins cette personne est scolarisée, plus difficile est la recherche d'information. Un aîné sur deux vit des

difficultés de compréhension de ces informations; à tout cela s'ajoute la complexité bureaucratique qui parfois semble lourde et ardue pour les non-initié-e-s. La principale contradiction est sûrement de voir que les aîné-e-s qui ont le plus besoin d'information sont souvent ceux et celles qui sont le moins rejoint-e-s.

Il serait donc important de revoir, de simplifier, de rendre accessible un mode d'information

sur les services offerts aux personnes âgées. Les instances gouvernementales auraient avantage à simplifier et à clarifier les différentes démarches à remplir pour obtenir un service. Une attention particulière devrait être apportée à la diffusion des services par les organismes, pour atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires possible. Pour certains, la difficulté de se déplacer est souvent une cause d'isolement; une information à domicile est bien appréciée par ces gens.

La création d'un centre accessible et connu, servant de pôle de référence aux services, serait un atout indispensable. Et pourquoi ne pas consulter les principaux intéressés: les personnes âgées.

Si dès demain, vous ou l'un de vos proches avez besoin d'une aide ou d'un service, où iriez-vous? Le savez-vous?

Serge Arel

Des corridas à Sherbrooke

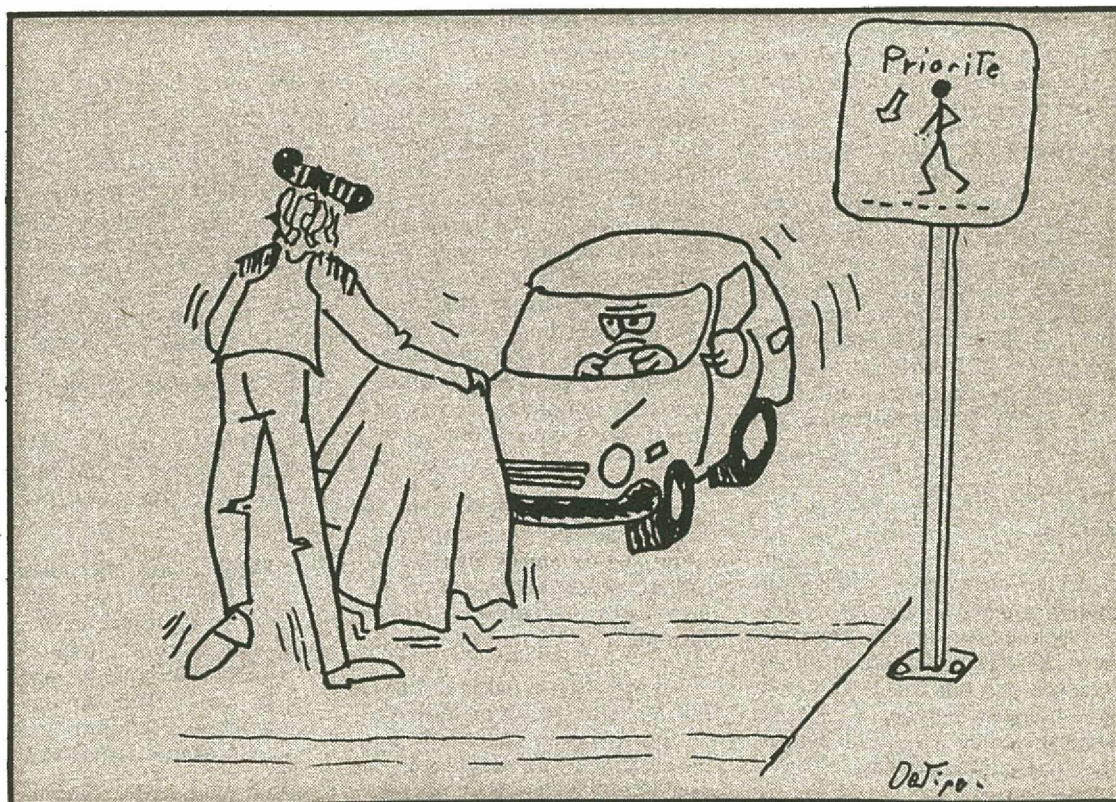
Si vous êtes piéton dans la ville de Sherbrooke, cet article vous intéresse. Si vous conduisez une automobile, encore plus, puisqu'il sera question de vous dans les prochains paragraphes.

Jadis, l'être humain parcourait la surface de la terre sans crainte de se faire happer par une voiture, car celle-ci n'existait pas encore. Aujourd'hui, c'est différent. L'Espèce humaine a évolué et, dans son évolution, elle n'a jamais perdu de vue son désir infatigable d'écraser les autres. Donc, pour se satisfaire, elle a toujours réussi à inventer quelques jeux mortels comme la guerre. Mais la guerre étant une denrée plutôt rare à Sherbrooke, ce désir, sans cesse présent, se manifeste chez certains individus, appelés conducteurs-conductrices, qui se servent de cet engin de plus en plus puissant, communément nommé auto, pour essayer d'écraser d'autres êtres humains que l'on désignera sous le nom de piétons.

Pour constater cet état de fait, on n'a qu'à observer pendant dix (10) petites minutes n'importe quel passage où les piétons ont priorité, à l'exception des endroits où les feux de circulation sont présents... circonstances obligent! Vous vous rendrez très

vite compte que les lignes au sol, les pancartes, et même les arrêts sont rarement respectés. On a beau crier, ou pointer du doigt les pancartes, c'est du temps perdu. Rien ne peut perturber certain-e-s automobilistes qui, au lieu de s'arrêter, accélèrent... question de passer plus vite! Si vous avez le courage de tenter votre chance, et bien, consolez-vous en pensant que dans notre «plus qu'une ville» il y a cinq (5) hôpitaux dont quatre (4) sont munis de salle d'urgence prête à vous recevoir, au cas où...

Selon un rapport fourni par le bureau de statistiques de la police de Sherbrooke, il y a eu dans la ville, pour la seule année 1985, soixante-treize (73) blessés dont treize (13) graves, incluant trois (3) morts, lors d'accidents impliquant des véhicules moteur et des piétons. Cette statistique nous démontre que le problème est assez grave pour qu'on s'en préoccupe. On peut aller jusqu'à dire que, s'il n'y a pas plus de morts ou blessés, c'est à cause de la grandissante habileté qui se développe chez nos piétons pour éviter les automobiles... habileté qui ferait pâlir les plus célèbres toréadors espagnols. Cette aptitude devient nécessaire si on veut s'en tirer vivant, surtout au centre-ville!



Il nous paraît très important de mettre fin aux agissements des automobilistes peu soucieux de la sécurité de ceux qui marchent. Il est vrai que le règlement municipal prévoit des amendes allant jusqu'à cinquante dollars (50 \$) pour les chauffards qui ne respectent pas les passages donnant

priorité aux humains, mais cela non plus n'affecte pas le comportement blindé de cette catégorie de citoyens.

Il nous reste donc à demander à la police un peu plus de surveillance, aux piétons de dénoncer les mauvais conducteurs, et à ces

derniers de prendre l'exemple de leurs confrères et consœurs qui ont du respect pour leurs semblables et qui s'arrêtent en tout temps, pancarte ou pas.

Hilario Taño
Ginette Souchereau

L'école et ses beaux vieux habits neufs

Par Gilbert Ash et Benoît Lemieux

Du changement... peut-être

L'année scolaire 86-87 débute dans quelques jours. Il est important de souligner quelques nouveautés.

Tout d'abord les cours d'éducation sexuelle sont dès cet automne intégrés dans tout le programme scolaire de façon obligatoire. Ne vous en faites pas, cela ne provoquera pas de révolution sexuelle puisque les valeurs véhiculées par le programme sont centrées sur l'engagement dans le couple, sur la famille traditionnelle et l'hétéro-sexualité. On laisse de côté des aspects moins conventionnels mais tout de même bien présents dans notre société (monoparentalité, célibat, homosexualité).

Autre changement important, l'intégration scolaire. La Commission scolaire régionale de l'Estrie n'existe plus. Les polyvalentes sont maintenant rattachées au

réseau primaire de leur territoire. Les écoles secondaires de Sherbrooke sont liées à la Commission scolaire de Sherbrooke.

Ce changement sera-t-il profitable ou vient-on de créer une structure lourde, bureaucratique comme le craignent certains intervenants dans le réseau scolaire sherbrookoïse. Une affaire à suivre de près.

À d'autres niveaux la situation scolaire n'a guère évolué (confessionnalité, réseau scolaire privé); c'est ce que vous constaterez à la lecture de ce dossier.

Sans oublier les menaces que M. Gobeil et son comité des sages laisse planer au-dessus de nos têtes.

Bonne lecture.

Public et privé

On retrouve à Sherbrooke plusieurs institutions scolaires privées. Une école primaire, 4 écoles secondaires, 1 cégep et quelques écoles spécialisées (secrétariat, etc.).

Le Mouvement pour l'enseignement privé mène depuis quelques années de vigoureuses campagnes pour que le gouvernement québécois augmente sa part de financement du secteur de l'enseignement privé. Ce mouvement nous présente le système scolaire privé comme étant le «paradis sur terre».

Qu'en est-il dans les faits? L'école privée est-elle ouverte à tous et à toutes? Le rendement scolaire des étudiant-e-s fréquentant ce réseau scolaire est-il réellement supérieure à celui des élèves du secteur public?

Le réseau scolaire privé...

Depuis 1970 le nombre de jeunes fréquentant le réseau scolaire privé a augmenté de 60% au Canada. De son côté le système public a vu sa clientèle diminuer de 17%. Plus de 100 000 jeunes fréquentent l'école privée au Québec qui compte à lui seul 43% de la clientèle privée au Canada.

Le financement... les coûts...

Cette situation s'explique en partie par le fait que les écoles privées au Québec sont financées à 61,3% par le gouvernement du Québec. En Ontario la situation est bien différente, l'État ne contribuant qu'à 9,3% du budget des institutions privées.

En 1985 il en coûtait en moyenne 1700 \$ pour que son enfant fréquente une école élémentaire privée. Au secondaire ces coûts s'élevaient en moyenne à 1000 \$.

Sélection... clientèle...

Selon le président du Mouvement pour l'enseignement privé, il est normal de procéder à une sélection des élèves pouvant accéder à l'école privée et cela pour assurer la cohérence du projet éducatif. Ce projet fortement élitiste, M. Pierre Pion est fier d'en parler; il souligne que 53% des dirigeants d'entreprises sont issus du secteur privé.

La sélection s'exerce à deux niveaux. Tout d'abord les aspirant-e-s subissent des tests d'intelligence et voient leurs résultats scolaires analysés. N'entre pas qui veut mais plutôt qui atteint les standards d'excellence choisis par l'institution.

Après avoir franchi cette étape on parle d'argent. Les enfants issus de milieux non favorisés peuvent obtenir des bourses. Malgré cela une sélection basée sur les revenus familiaux s'exerce puisque de nombreuses familles n'osent faire passer les tests à leurs enfants ne croyant pas être en mesure de payer les frais de scolarité. De toute façon les bourses disponibles peuvent-elles permettre de remplir les écoles privées d'élèves issus de milieux défavorisés?

L'on retrouve donc dans le système privé d'éducation beaucoup plus de jeunes issus de familles à revenus élevés que d'enfants issus de familles à faibles revenus.

La sélection à partir des tests fait en sorte que la majorité des écoles privées reçoivent une clientèle que l'on retrouverait au secteur public dans les voies enrichies ou normales.

De plus le système scolaire privé ouvre peu ses portes à l'enseignement professionnel. Quand il le fait c'est pour former

en bonne partie des filles dans des domaines conventionnels (secrétariat, commerce, soins esthétiques).

Comparaisons privé/public...

On affirme que les élèves du secteur privé obtiennent de meilleurs résultats académiques que ceux du secteur public. Toute comparaison à ce niveau s'avère boiteuse. L'école privée sélectionne ses élèves; sauf exception on n'y accepte pas les élèves considérés faibles alors que le secteur public le fait.

On n'a pas à ce jour réalisé de comparaisons entre les élèves «forts» des deux secteurs.

De plus le secteur privé se vante d'avoir un taux d'échec moins élevé. On oublie de souligner que les «indésirables» sont rejetés par le système privé, alors que l'école publique a comme mission de les «garder à l'école» jusqu'à 16 ans.

On ne compare donc pas les mêmes clientèles scolaires.

Choisir l'école privée...

La force du secteur privé réside dans la peur qu'ont en général les gens face aux polyvalentes.

«Moi je vais aller chez les Ursulines parce que ma grand-mère et ma mère y sont allées et parce que je pense que je vais y recevoir une bonne éducation».

Marie-Claude (12 ans)

Dans certains cas on fréquente l'école privée pour maintenir une tradition.

De nombreuses autres raisons sont évoquées par des parents qui avec ou sans le consentement de

leur(s) enfant(s) choisissent l'école privée...

— L'espoir de voir développer au maximum le potentiel intellectuel de leur(s) enfant(s). On retrouve dans cette catégorie les parents hantés par les notes.

— L'encadrement et la discipline qu'offre l'école privée.

— L'école non-mixte permet aux élèves de se concentrer davantage sur leurs études.

Choisir l'école publique...

L'école publique malgré les corrections qu'on doive y apporter mérite qu'on consacre autant d'énergie pour la valoriser, l'améliorer que le font les partisans du secteur privé.

La clientèle plus nombreuse au secteur public permet d'offrir une plus grande diversité de cours et de services. Des efforts sont fournis pour rendre les polyvalentes plus vivantes. On n'a qu'à penser au travail qui s'effectue à l'école

Le Ber au niveau de la prévention du suicide. C'est au ministère de l'Éducation de reviser ses positions... alléger la tâche des enseignants et favoriser un meilleur encadrement des élèves, un meilleur soutien.

«J'ai choisi d'aller à l'école secondaire publique. On m'a dit que dans les écoles privées il y a une bonne discipline et que les élèves sont sérieux. Moi je crois que dans une école publique je devrai être plus responsable et me donner une discipline personnelle. Je crois que ce sera plus profitable pour moi».

Véro (11 ans)

Le financement de l'école privée ne devrait pas être assuré par l'État au détriment du secteur public qui lui est accessible à tous et à toutes, ce qui n'est pas le cas du secteur privé.

La qualité du service privée: Un exemple

L'éducation ne relève pas exclusivement du système scolaire. Les enfants fréquentant une garderie sans but lucratif peuvent s'attendre à y trouver un milieu qui favorise leur développement (affectif, social, intellectuel et moteur).

Différents groupes patronnaux réclamaient, lors des rencontres préliminaires à Décision 85, que le gouvernement du Québec favorise l'établissement de garde-

ries privées à but lucratif.

Que fait le secteur privé dans ce domaine?

Au printemps 86 l'Office des services de garde rendait une visite de routine dans une garderie privée à but lucratif de la région de Sherbrooke.

On y découvrit que cette garderie, possédant un permis lui permettant d'accueillir 32 en-

L'école et ses beaux vieux habits neufs

L'école catholique: avancer en arrière

La société québécoise change plus rapidement que son système scolaire. Le Québec traditionnel, homogène, catholique a connu une évolution rapide depuis le début des années 60 et est devenue une société pluraliste. Pourtant notre

système scolaire demeure toujours confessionnel (catholique et protestant).

Tentative de réformes...

Dès le début des années 60 le rapport Parent soulève la néces-

sité de développer un réseau scolaire neutre. Ce réseau en 1986 se fait toujours attendre.

Plusieurs projets de réformes ont été élaborés mais peu de résultats ont été obtenus. Pour ne citer que les plus récentes dé-

marches, 1978: publication d'un livre vert qui est suivi d'une vaste consultation. Tout le système scolaire est remis en question, y compris la confessionnalité scolaire. Ces démarches sont suivies de la publication d'un livre orange, du projet de loi 40 puis de la loi 3.

Les commissions scolaires confessionnelles sont remplacées par des commissions scolaires linguistiques. L'église catholique ne manifeste pas d'opposition sauf certains croyants plus traditionalistes. Les changements n'ont finalement pu se réaliser.

En effet en juin 85 les partisans de l'école confessionnelle obtiennent un jugement de la cour supérieure qui vient mettre un frein à la réforme proposée.

Que reste-t-il de ces tentatives?

Bien peu de choses si ce n'est que depuis septembre 85 tous les parents doivent choisir entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral pour leurs enfants.

La société change

Le nombre de catholiques diminue, de 92% qu'ils étaient durant les années 70, ils passent à 88% en 1981 et à 86% en 1986.

La pratique religieuse hebdomadaire diminue elle aussi. Elle est passée de 32,9% en 1981 à 29,6% en juin de la même année.

Le nombre d'élèves suivant les cours d'enseignement moral augmente sans cesse. Le pourcentage est passé de 2% en 1981 à 13% en 1985.

Le taux de natalité au Québec est très bas. L'augmentation de la population est due à l'arrivée de nombreux immigrants qui ne sont pas nécessairement catholiques. En 1990 les membres de communautés culturelles autres que les Québécois francophones représenteront 50% de la clientèle francophone de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Ce 50% proviendra de 80 ethnies différentes... Combien de religions différentes seront représentées?

La société québécoise est de plus en plus pluraliste, ces différences doivent être respectées.

L'école doit changer...

L'école est financée par tous les contribuables du Québec. L'État ne peut évidemment répondre aux attentes de tous les groupes de croyants.

L'école est un service public qui doit respecter le pluralisme existant dans notre société. L'école a une mission éducative qui n'est pas d'imposer au nom d'une majorité des valeurs religieuses. Elle doit fournir une égale qualité d'enseignement pour tous et garantir le droit à la liberté de conscience pour tous.

Le système scolaire devrait véhiculer des valeurs sociales (respect, justice, discipline, etc.) et des valeurs individuelles associées au dépassement et à la réussite.

La responsabilité de transmettre une foi relève des parents et des communautés de croyants et non pas à l'école.

À chacun ses responsabilités.

Un bel avenir...

derrière nous

Un vent de folie a frappé le Québec en juillet. Un comité dit "des sages" à la demande du gouvernement libéral livrait le fruit de ses brèves réflexions sur trois points: le dégraissage de l'État, la privatisa-

tion, la déréglementation.

À voir le résultat de ces démarches on peut craindre pour l'avenir même si Robert Bourassa affirme ne pas appuyer l'ensemble des recommandations.

Le raisonnement de ces sages est fort simple. Tout ce qui est public est mauvais, tout ce qui est privé est bon. Pour eux, le patronat est responsable. On peut donc faire disparaître les dispositions anti-briseurs de grèves, les protections au niveau de la santé-sécurité au travail, chambarder le système d'éducation et j'en passe.

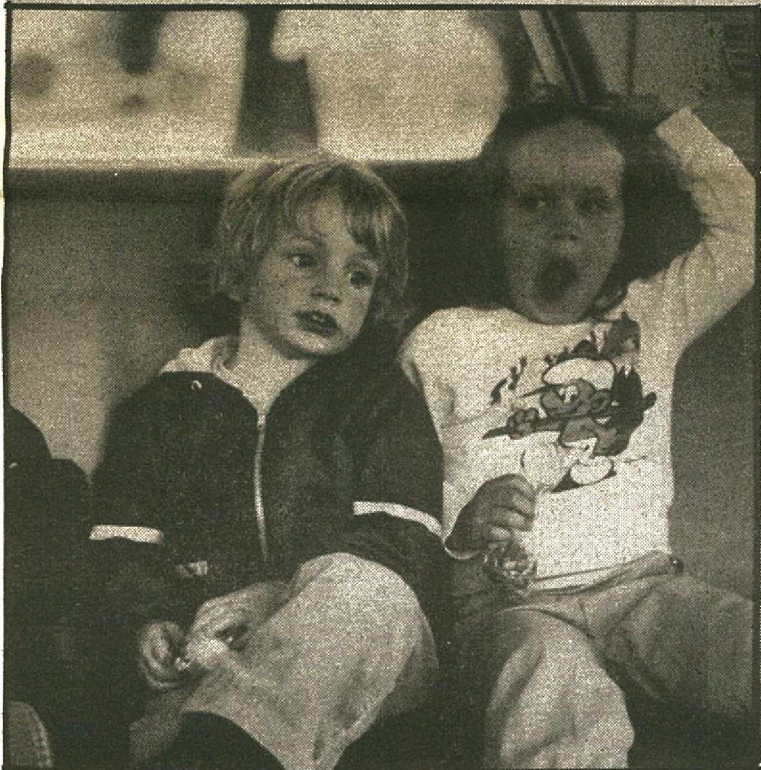
À l'école... de Provigo

Ces personnages proposent entre autres choses au niveau de l'éducation...

- L'émission de bons d'étude aux parents qui pourraient choisir l'institution privée ou publique de leur choix.
- Tripler les frais de scolarité à l'université.
- Hausser les charges d'enseignement de 15% au primaire et secondaire.
- etc, etc.

C'est de cette façon qu'ils entendent améliorer le système scolaire, le rentabiliser.

Un automne chaud en perspective si le duo Gobeil/Bourassa passe à l'action.



dans une garderie local

fants, fonctionnait avec près du double d'enfants.

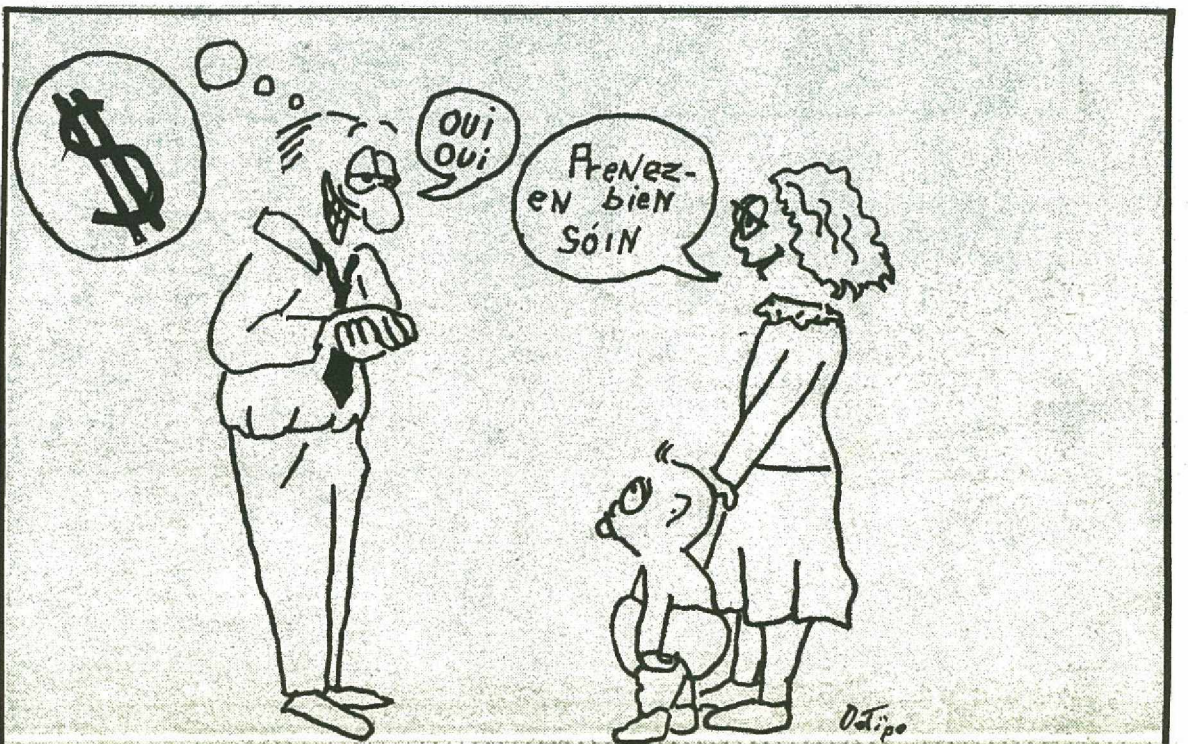
Une source sûre m'affirmait qu'au niveau de la pouponnière, l'éducatrice devait fréquemment s'occuper de 9 enfants âgés de 3 mois à 18 mois. Le ratio établi par l'Office des services de garde concernant ce groupe d'âge est de 5 enfants maximum pour l'adulte.

La situation a été corrigée de-

puis la visite de l'Office, mais pour combien de temps encore?

Est-ce bien différent dans les autres garderies privées à but lucratif? Il est grand temps que des organismes voués au respect de la petite enfance mènent une étude sérieuse sur ces milieux de garde.

Messieurs les sages (Gobeil et cie) permettez-moi de douter des vertus du secteur privé.



Devant la montagne

Depuis Hiroshima, le nucléaire n'a pas cessé de progresser. Ce «poème-compte-rendu» nous rappellera quelques erreurs sur ce parcours hasardeux.

Le nucléaire n'est pas comme la montagne dans le proverbe; si on ne vient pas à lui, il viendra à nous.

«1954, Bikini: 'Le dragon bienheureux', bateau de pêche japonais qui croisait à 140 km au nord-est de Bikini, est touché par une averse de particules radioactives. Plusieurs pêcheurs tombent malades et l'un d'eux meurt, victime de retombées de la première bombe H américaine opérationnelle.»

Il s'agit d'être là, au bon moment...

«Juin 1962, Alaska: Le strontium 90, produit redouté des retombées radioactives, est décelé dans les caribous de l'Alaska à des doses 10 à 20 fois plus concentrées que dans le cheptel (bétail) domestique. Le caribou est la viande ordinaire des Esquimaux, dont l'organisme recèle 4 fois plus de strontium 90 que la dose moyenne relevée dans la

population mondiale des zones tempérées du nord.»

N'importe où sur la terre...

«Novembre 1964, Lake Elliott, Ontario: Une enquête révèle que l'eau «potable» de Lake Elliott est radioactive. La ville puise son eau dans les deux lacs où les industries de l'uranium déversent leurs déchets.»

Pour que cette force sans commandant apparent.

«22 mai 1973 à La Haye, devant la Cour Internationale de justice, le ministre australien déclare que «tout le monde en Australie, hommes, femmes, enfants, foetus, a dans son organisme des produits radioactifs des expériences françaises ainsi que d'autres expériences dans l'atmosphère.»

S'installe dans nos artères sans trop de misère...

En 1979, un accident grave se produit à la centrale de Three miles Island en Pennsylvanie (USA), à quelques centaines de kilomètres de nous. La population en est informée en retard.

SIDELINE d'ALPHA et BETA



Hier encore, le fameux accident de Chernobyl (avril 1986), entraîne l'évacuation de 40,000 personnes et contamine du même coup une bonne partie de l'Europe. Le lait, les fruits et les légumes deviennent alors des produits dangereux. À Ottawa, la pluie contient six fois plus d'iode radioactif que la norme considérée acceptable.

Maintenant que la montagne est venue à nous, ne devrait-on pas réagir avant qu'elle ne nous écrase?

Les textes cités sont tirés de «Répertoire des accidents nucléaires, 1945-1974, Écologie, rue Étienne Dolet, 45220 Châteaurenard, France.

Richard Grenier
Patrick Nicol

Retour sur Hiroshima

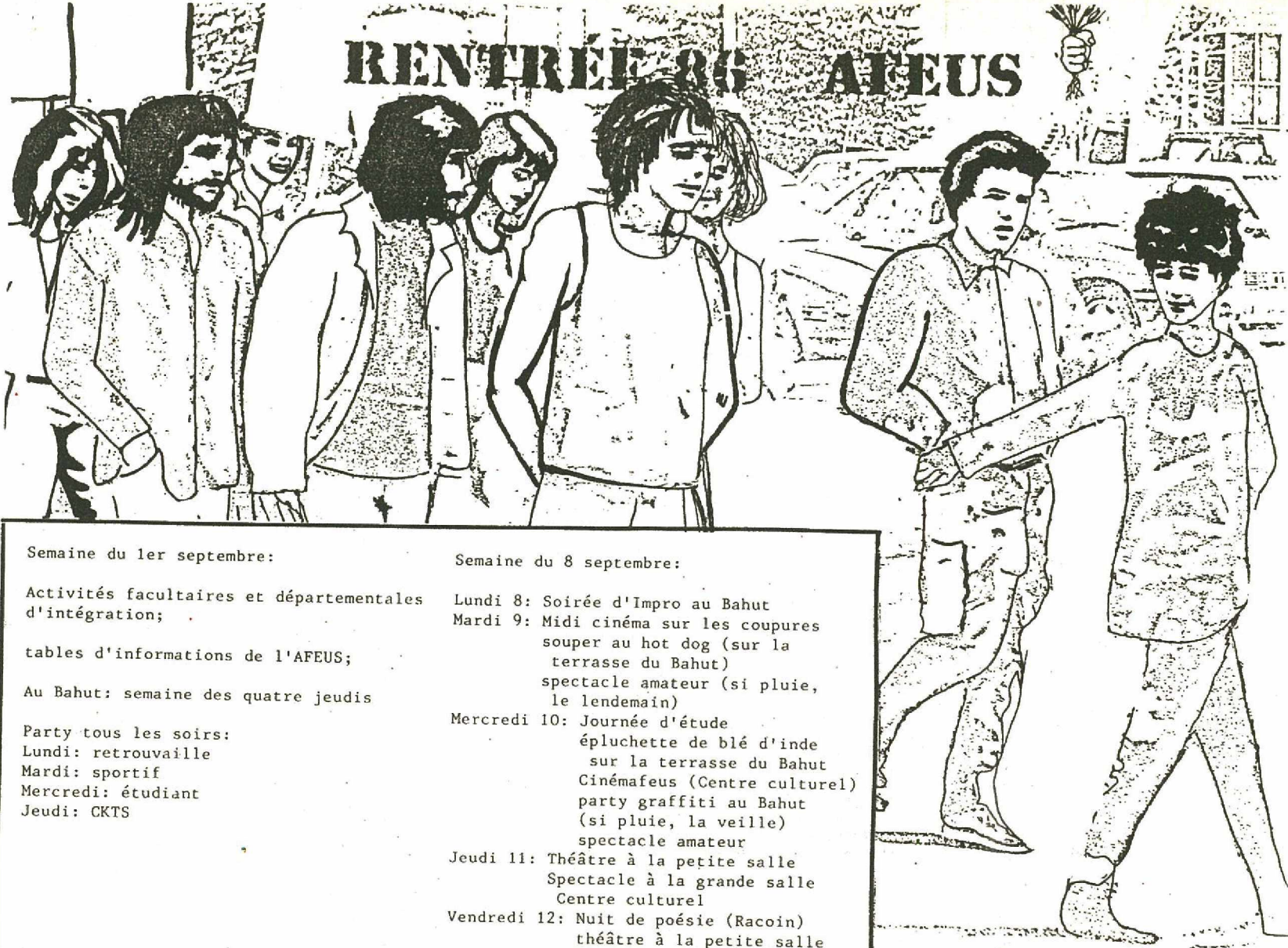
Nous abordons le neuvième mois de l'Année internationale de la paix et, nous ne pouvons dépasser le 5 août 1986 sans célébrer le 41ème anniversaire de la première arme nucléaire utilisée sur Hiroshima.

Évidemment, le Canada (avec les mines d'uranium en Saskatchewan, Ontario et Québec) et le Québec (avec les centrales CANDU de Gentilly I et II), sont très concernés par la responsabilité politique de l'usage de l'énergie nucléaire, à des fins civiles et militaires.

Nous aussi, dans l'Estrie, sommes concernés; la Combustion Engineering fabrique des parties de réacteur CANDU.

Jean Jacques Leroux

RENTREE D'AFEUS



Semaine du 1er septembre:

Activités facultaires et départementales d'intégration;

tables d'informations de l'AFEUS;

Au Bahut: semaine des quatre jeudis

Party tous les soirs:

Lundi: retrouvaille

Mardi: sportif

Mercredi: étudiant

Jeudi: CKTS

Semaine du 8 septembre:

Lundi 8: Soirée d'Impro au Bahut

Mardi 9: Midi cinéma sur les coupures
souper au hot dog (sur la
terrasse du Bahut)
spectacle amateur (si pluie,
le lendemain)

Mercredi 10: Journée d'étude
épluchette de blé d'inde
sur la terrasse du Bahut
Cinémafeus (Centre culturel)
party graffiti au Bahut
(si pluie, la veille)
spectacle amateur

Jeudi 11: Théâtre à la petite salle
Spectacle à la grande salle
Centre culturel

Vendredi 12: Nuit de poésie (Racoin)
théâtre à la petite salle
Cinémafeus (Centre culturel)

Les écoles du passé

D'ici quelques jours, ce sera une nouvelle rentrée scolaire. Depuis une vingtaine d'années, soit depuis la création d'un ministère de l'éducation, nous sommes habitués à ce spectacle. Nous sommes aussi habitués aux problèmes qui reviennent périodiquement: menaces de grève des professeurs, débat entre l'école publique et l'école privée, etc.

Je n'ai pas l'intention ici de vous écrire l'histoire de notre système d'éducation, mais simplement de retourner un peu dans le passé avec vous pour voir à quoi pouvait ressembler une rentrée scolaire, disons en 1900.

Allons voir d'abord dans les écoles primaires. Notons d'abord que ce ne sont pas tous les enfants qui s'y rendent: l'école n'est pas obligatoire et beaucoup de parents n'ont pas les moyens d'y envoyer leurs enfants. On retrouve généralement plus de filles que de garçons, surtout chez les plus vieux: les garçons doivent commencer tôt à gagner leur vie ou à aider leur père sur la ferme. De toute façon, à partir de 10 ou 11 ans, dès qu'ils ont fait leur première communion, la plupart abandonnent.

Les professeurs sont toutes des femmes, laïques ou religieuses. Les laïques sont nécessairement célibataires, puisqu'une femme mariée n'a pas le droit d'enseigner: quel scandale si les enfants voyaient leur institutrice enceinte! Elles sont peu instruites, peu payées et bien entendu, il n'y a pas de syndicat. Leur salaire se paie quelquefois en nature: pension, nourriture, etc. La plupart du temps, elle doit payer sur son maigre salaire le bois pour chauffer l'école. Quant aux religieuses, elle sont encore plus économiques puisqu'on ne les paie pas du tout: après tout c'est leur vocation! Il faut noter d'ailleurs que les religieuses n'ont besoin d'aucun diplôme pour enseigner: leur costume suffit. Le résultat de tout ceci, c'est que la grande majorité de la population sait à peine lire et écrire; mais comme dit le proverbe, «vaut mieux être pauvre et ignorant que riche et instruit».

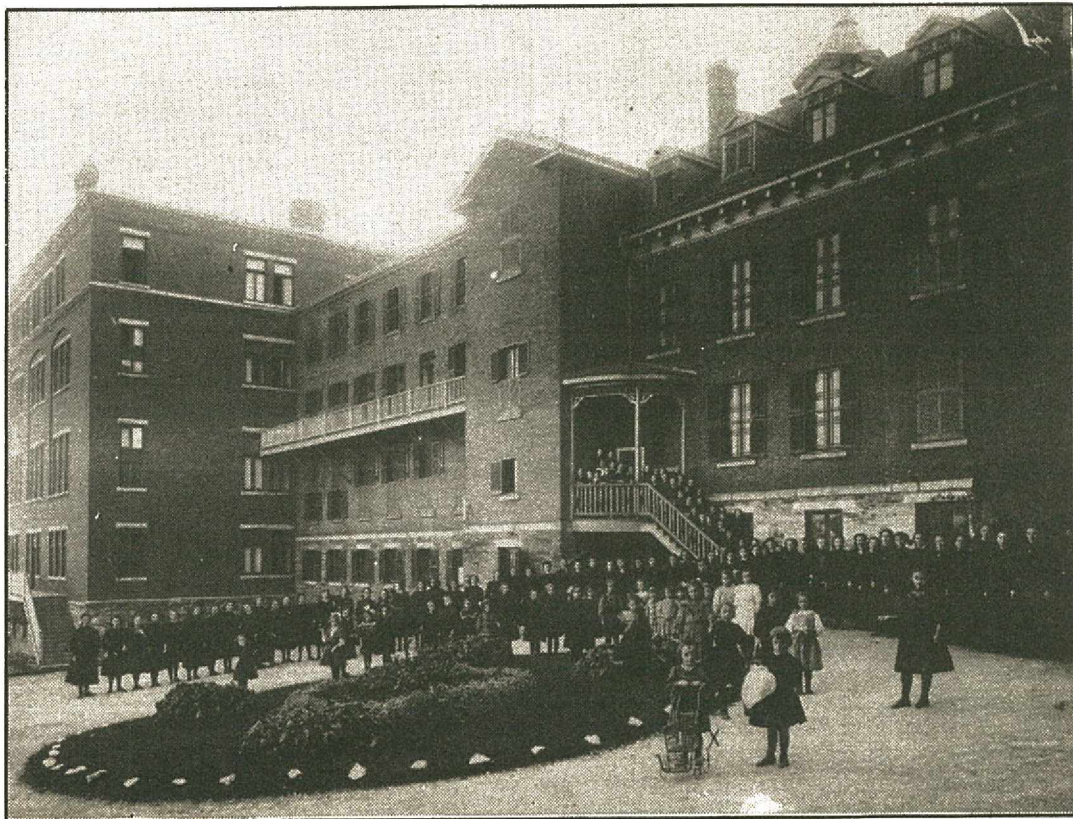
Malgré tout, un nombre très limité d'enfants se rendent jusqu'au cours secondaire: le cours secondaire à l'époque, c'est le cours classique. Mais ce ne sont pas tout à fait les mêmes qu'au primaire: ici les jeunes viennent de familles «à l'aise»: avocats, notaires, médecins, marchands, etc.

On y accepte aussi quelques pauvres, s'ils ont l'air d'avoir la «vocation». Il y a les collèges de garçons et les collèges de filles: pas question de mixité à cette époque. D'un côté comme de l'autre, ce sont uniquement des communautés religieuses qui contrôlent ces écoles. Généralement, cependant, la majorité de ces religieux-ses, possèdent une

certaine compétence. Chaque école possède son costume particulier et la majorité des élèves sont pensionnaires. Bien entendu, tout cela n'est pas gratuit; ce n'est donc qu'une petite élite, qui, de génération en génération, se perpétue grâce à son monopole de l'instruction.

Ce n'est que dans les années 1960 que l'école, du moins jusqu'au collégial, deviendra vraiment accessible à tous. Malgré tous ses défauts, l'école publique a au moins l'avantage de donner sa chance à tout le monde au départ. Actuellement, les hommes politiques la remettent en question sous prétexte qu'elle coûte trop cher ou qu'elle est de mauvaise qualité. Certes, elle a besoin d'améliorations, mais la véritable question à se poser, à la lumière de ce qu'on vient de lire, c'est «l'instruction est-elle un droit ou un privilège?»

Roger Blanchette



Les élèves du Mont Notre-Dame à Sherbrooke, vers 1910.

Photos: Collection S.H.C.E.

Le rôle de l'institutrice

Pour illustrer ce qu'on pensait de l'école et du rôle des professeurs au début du siècle, voici quelques extraits tirés de la revue «L'enseignement primaire» de 1914-1915. Cette revue s'adressait à tous ceux qui œuvraient dans l'éducation.

Voyons d'abord le rôle du professeur: «J'ai insisté sur ce point que l'école est née de l'insuffisance des parents à remplir leur rôle complet d'éducateurs, et qu'en conséquence, l'institu-

trice, plus justement appelée «éducatrice», remplace les parents, la mère en particulier, pour atteindre non seulement l'intelligence, mais aussi le cœur et la volonté des enfants, qu'elle est investie de ses attributions, de son autorité, que Dieu lui-même lui communique quelque chose des aptitudes et des sentiments d'une mère à l'égard de ses enfants. C'est toujours chez la bonne mère de famille, telle que le Bon Dieu l'a faite et qu'il voulait qu'elle fût, que nous allons chercher notre modèle et nos

règles pédagogiques fondamentales.» (sept 1914)

En plus de cette «vocation», l'institutrice devait avoir une vie exemplaire, et on a lancé l'avertissement: «... Il ne faudrait pas être surpris si certaines commissions scolaires écourtent les honoraires de leurs institutrices dans la proportion où elles-mêmes écourtent leur vêtement.» (oct 1914)

Espérons que le ministère de l'Éducation ne lira pas cette suggestion; il pourrait la mettre en application!

De nos jours, on parle de mettre l'éducation sexuelle au programme du cours primaire; à cette époque, c'était l'enseignement ménager, voici un extrait de ce cours: «La fonction propre des femmes est de soigner, de consoler et d'encourager leurs maris et leurs enfants, de diriger la maison, de dépenser et d'épargner à propos et de proportionner exactement la dépense au revenu.»

Enfin, n'oublions pas que l'école, d'hier et d'aujourd'hui, essaie toujours d'inculquer aux enfants les valeurs du groupe dominant de la société. De nos jours, on met l'accent sur la technique et la surspécialisation, la consommation... À cette époque, le groupe dominant c'est le clergé, et la peur dominante c'est l'agriculture et ses «vertus». Voici donc le genre de directives que l'on donne aux institutrices:

«Éducateurs, vous avez déjà fait preuve de patriotisme et comprenez que notre peuple doit être et demeurer un peuple d'agriculteurs s'il veut garder sa foi, sa langue et ses traditions; c'est pourquoi nous comptons sur vous pour faire aimer l'agriculture à notre jeunesse rurale. Si l'instituteur donne une éducation où il ne soit pas question d'agriculture; si ses exemples de grammaire et d'arithmétique ne sont pas agricoles en quelque sorte, j'aime mieux qu'il laisse nos petits agriculteurs dans l'ignorance.»

On peut sourire ou se scandaliser de ce genre d'enseignement ou d'endoctrinement, mais si on lit attentivement les programmes et les manuels scolaires d'aujourd'hui, on se rend compte que rien n'a changé. Ce ne sont plus les mêmes valeurs ni le même groupe dominant, mais l'école reste toujours le moule dans lequel on reproduit les idées qui permettent à ceux qui ont le pouvoir de le conserver.

Roger Blanchette



Cette photo, prise dans une école d'Asbestos au début du siècle, nous montre bien à quoi pouvait ressembler une école de rang.

El hombre sin país

ou la route de l'exil

Quand les circonstances de la vie vous forcent à quitter votre pays, non pas pour des motifs touristiques, mais parce que c'est la seule façon de pouvoir vivre encore quelque temps en ce monde, le voyage n'est pas un plaisir et vous vous demandez sans cesse ce qui vous attend dans le nouveau pays où vous allez.

C'est ce qui m'est arrivé il y a six ans quand j'ai quitté mon pays, le Salvador, pour me réfugier au Costa Rica. Nous étions dix-sept jeunes; nous avons réussi à sortir du pays sans trop de difficultés, cachés dans un camion qui nous amena à un port. Là, nous avons pris un bateau qui nous a conduits au Nicaragua; dans ce pays, nous respirions un air de tranquillité et d'amitié, mais notre voyage devait se poursuivre jusqu'à notre destination finale, le Costa Rica.

Au Costa Rica, l'accueil fut aimable et, pour commencer, on nous envoya dans une maison pour les réfugiés où les gens de l'endroit nous donnaient la nourriture et les vêtements; en effet, à cette époque, les gens et le gouvernement lui-même connaissaient les problèmes du Salvador, le peuple costa-ricain appuyait la cause du peuple salvadorien, de sorte qu'il y avait de la solidarité. Le seul point négatif était que le gouvernement n'avait pas défini de politique à l'égard des réfugiés et c'est ainsi que nous avons passé un an et demi comme «touristes en transit», sans permis de travail.

À la suite de pressions exercées par les groupes de solidarité, par les groupes de défense des droits humains et par nous-mêmes, on nous a accordé le statut de réfugiés, mais toujours sans permis de travail; nous ne recevions qu'une aide financière «de base», insuffisante, ce qui obligea plusieurs d'entre nous à travailler clandestinement; la riposte du gouvernement fut la déportation et l'expulsion d'un grand nombre.

Aux prises avec la bureaucratie

De nouveau, les groupes de réfugiés, les groupes de solidarité et de défense des droits humains se mobilisèrent pour exiger que l'on définisse clairement la politique à l'égard des réfugiés et que cessent les déportations. C'est ainsi qu'en 1982 un nouveau programme pour les réfugiés fut établi par le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés, en coordination avec l'Institut Mixte d'Aide Sociale, un organisme gouvernemental fortement bureaucraté et corrompu où le favoritisme était monnaie courante, ainsi qu'avec Caritas-Costa Rica et d'autres organismes non-gouvernementaux.

Le nouveau programme consistait à créer des entreprises autogérées: un groupe de réfugiés présentait un projet de production à l'un des organismes costa-ricains responsables du programme; si, après les évaluations financières obligatoires, le projet était accepté, alors le Haut-Commissariat pour les Réfugiés fournissait une subvention couvrant le coût de la machinerie et de l'équipement, des matières premières, ainsi que les salaires (au taux minimum) pour une période de trois à six mois. C'était l'idée parfaite pour utiliser la main-d'œuvre des réfugiés sans déplacer la main-d'œuvre costa-ricaine; mais cette idée et le programme lui-même divisaient le gouvernement à cause du mécontentement qu'ils pourraient causer parmi le peuple du Costa Rica, où le chômage et l'inflation sont élevés.

Le programme commença à être mis en œuvre, avec des projets pilotes qui reçurent des sommes allant de 1 000 \$ à 15 000 \$ US. Et soudain, de façon inattendue et sans donner la moindre explication, le gouvernement ordonna la fermeture de plusieurs projets, sous prétexte qu'ils n'avaient pas d'autorisation de fonctionnement et que leurs membres n'avaient pas de permis de travail; certains de ces projets n'avaient ouvert leurs portes au public que depuis quelques semaines.

En plus du rejet du programme par le gouvernement, certains autres facteurs moins visibles conduisirent de nombreux projets autogérés à la faillite:

- 1- Les études et les évaluations financières duraient de 6 mois à un an; si le projet était accepté, la somme destinée à l'item «machinerie et équipement» était coupée de 25%, sans qu'il y ait de justification;
- 2- les organismes chargés de la mise en œuvre des projets ne prêtaient aucune assistance financière ou technique.

Si l'on ajoute à tout cela le fait que la majorité des réfugiés étaient des paysans, on comprendra que l'espérance de vie de ces «entreprises de réfugiés» était pratiquement nulle.

Nous devenons indésirables

De nouveau, les réfugiés se mirent à faire des manifestations publiques pour dénoncer le gouvernement et exiger le droit au travail, mais le peuple costa-ricain, qui avait été notre allié, réagit négativement; cela s'explique par la campagne menée contre nous par les médias, associés à des groupes nationalistes et au gouvernement lui-même; on nous accusait d'être responsables de tous les maux politiques, sociaux et même économiques qui

affligeaient le pays. Le gouvernement s'est servi du mécontentement populaire qui régnait à cette époque pour atteindre son but: la fermeture de tous les projets et l'expulsion des réfugiés à tendance démocratique, que l'on appelait «subversifs».

Mais l'agitation et le mécontentement populaires résultant de l'inflation et de la corruption gouvernementale atteignirent un tel niveau que l'excuse des réfugiés ne suffisait plus à cacher le caractère exploiteur et répressif du gouvernement: ce beau pays, de tradition pacifique, devint le théâtre d'affrontements entre la police et les organisations étudiantes et syndicales. Plusieurs dans le pays se mirent à souhaiter la mise sur pied d'une armée, ce qui est interdit par la constitution: grâce à la «collaboration toujours opportune, désintéressée et gratuite» des États-Unis, la formation de l'armée est aujourd'hui une réalité.

Le gouvernement du Costa Rica souhaitait l'expulsion de tous les réfugiés, mais il ne pouvait pas le faire parce qu'il est signataire du Protocole des Nations-Unies sur les Réfugiés; il se mit donc à appliquer une méthode de «dissuasion» visant à ce que le réfugié lui-même en vienne à vouloir quitter le pays. Cette méthode consistait en:

- 1- visites injustifiées et harcèlement de la part des agents d'immigration;
- 2- fermeture des projets d'entreprises autogérées sous des prétextes économiques ou légaux;
- 3- suspension de l'aide économique du Haut-Commissariat pour les Réfugiés aux réfugiés qui refusaient de s'engager dans les projets autogérés;
- 4- émission de permis de travail pour les réfugiés, permis dont l'obtention exige des démarches qui durent de 6 mois à un an.

C'est ainsi qu'a commencé l'exode des réfugiés, surtout salvadoriens, vers l'Australie et le Canada, grâce aux programmes d'immigration de ces pays. Les réfugiés qui ne furent pas acceptés dans le cadre de ces programmes, en majorité des paysans sans instruction, durent retourner au Salvador. En 1983, il y avait de 15 000 à 20 000 réfugiés salvadoriens au Costa Rica; aujourd'hui, il y en a à peine 3 000.

Tous les réfugiés ne sont pas égaux

Pendant ce temps, le gouvernement et la presse écrite commencèrent à donner un traitement spécial aux réfugiés nicaraguayens: on les présentait comme des gens «épris de liberté et de

démocratie», dont la patrie avait été «volée par le communisme». C'est que la «contra» (combattants anti-sandinistes) opère à partir du Costa Rica: pour 500 \$ US par mois, des Costa-Ricains sans emploi (majoritairement des jeunes) et des réfugiés nicaraguayens s'enrôlent dans la «contra»: c'est, pour le gouvernement costa-ricain, une nouvelle méthode de lutte contre le chômage! Mais, selon un de mes amis costa-ricains, là où c'est vraiment «rentable» de s'enrôler dans la «contra», c'est au Honduras: là, on paie 2 000 \$ US par mois.

Dans tout le nord du Costa Rica, le long de la frontière du Nicaragua, il y a un grand nombre de «contras» et de conseillers américains. Le résultat, c'est que le Nicaragua est attaqué à partir du Costa Rica et, lorsqu'il riposte et poursuit les attaquants, la presse costa-ricaine parle de «violation et invasion du territoire national», appelant le peuple à la guerre et demandant de l'aide à ses «alliés de l'Ouest».

Le Costa Rica, petit pays d'à peine trois millions d'habitants, avec une dévaluation monétaire de 700%, une inflation et une dette extérieures géantes qui étouffent cette petite nation latino-américaine pour se soumettre au désir du gouvernement améri-

cain de détruire le Nicaragua. Il s'agit d'un grand théâtre, mais un théâtre mal monté, car il n'est pas facile de surmonter les contradictions et les désaccords concernant la façon de diriger l'«entreprise»; les points de vue des intéressés sont très différents; chaque jour, dans la presse écrite et à la télévision, ces contradictions se traduisent en insultes et en accusations réciproques, ce qui produit méfiance et mécontentement au sein du peuple costa-ricain, qui voit d'un mauvais œil l'ingérence des États-Unis dans la vie intérieure du pays et les attaques faites contre un pays voisin par des étrangers contre lesquels le gouvernement se refuse à intervenir.

Le temps dira de quel côté sont la raison et le droit; l'histoire révélera la vérité et condamnera les traîtres.

Costa Rica, beau pays aux plages magnifiques et aux grands parcs vierges... Tant de lieux dont je me souviens... J'y ai vécu cinq ans, une partie de ma jeunesse. C'est là que je me suis marié. C'est peut-être pour cela que j'ai la nostalgie du Costa Rica, tout comme j'ai la nostalgie de mon petit coin de terre, le Salvador.

Edouardo Orientez

Le marathon de la solidarité

Qui n'a pas vu à la télé ou dans les journaux la masse impressionnante des 10,000 ou 12,000 coureurs et coureuses prendre le départ sur le pont Jacques Cartier pour le marathon de Montréal? Peu de gens, probablement. Mais peu de gens également savent que parmi cette foule, des hommes et des femmes de partout au Québec ont couru, ces six dernières années, parrainés et marrainés par des centaines de leurs concitoyens et concitoyennes, en solidarité avec les luttes et les espérances des peuples d'Amérique Centrale. Ils/elles ont ainsi contribué (plus de 150 000 \$ en six ans) à la construction d'une vie plus juste et plus humaine dans cette région.

Cette année encore, des dizaines de coureurs et de coureuses prendront le départ afin d'atteindre l'objectif de 45 000 \$, nécessaire à la réalisation des projets de développement au Salvador (radios popu-

lares et projets d'agriculture coopérative), au Nicaragua (atelier de construction et de réparation de chaises roulantes) et au Guatemala (soutien à la Commission des Droits humains).

Mais encore cette année, le succès du «marathon de la solidarité» dépendra de l'implication de ceux et celles qui, en recueillant des fonds au nom d'une coureuse ou d'un coureur ou en parrainant eux-mêmes un coureur ou une coureuse, rendront ces projets réalisables. Tous ceux et celles qui voudraient soutenir les trois Sherbrookoises qui endosseront le maillot du marathon pour l'Amérique Centrale le 28 septembre prochain peuvent le faire en communiquant avec Carmen Riendeau (563-6799) ou Pierre Marcotte (562-8609) ou encore avec le Carrefour de Solidarité Internationale (566-8595).

Pierre Marcotte
Comité Estrien
pour l'Amérique
Centrale.

Une soirée au théâtre

L'été bat son plein en Estrie. Et, comme à tous les étés, les activités culturelles suivent leur cours et offrent à la population tout un éventail de divertissements. Du ciné-parc au «Noël des campeurs» du Camping X, les occasions de se distraire ne manquent pas.

J'ai surtout porté mon attention sur les théâtres d'été, et plus particulièrement sur le théâtre du Thé des Bois, situé sur les rives du petit lac Magog, plus précisément au 574 de la rue Parc, à Deauville.

En effet, mercredi le 25 juin j'ai assisté à la première de la pièce «Loto-Clip», présentée par la troupe du théâtre Entre Chien et Loup. Les soirées encore fraîches de cette période de l'année ne semblaient aucunement avoir refroidi l'ardeur du public qui s'est présenté en nombre à cette première. Tout semblait avoir été prévu, y compris les sautes d'humeur de Dame Nature, puisque le théâtre mettait à la disposition des spectateurs couvertures et café chaud dans le but d'assurer leur confort physique.

C'était la première fois qu'était présentée en public la pièce «Loto-Clip, ou les folles aventures d'un millionnaire malgré son numéro...» Les multiples rôles ont été interprétés avec brio par Denys Caron, Martyne Dostie, Hervé Philippe, Jacques Routhier et Andrée Soucy qui se

font méconnaissables sous les nombreux changements de costume.

Les auteurs Patrick Quintal et Normand Lessard, présents à cette première, se voulaient très attentifs aux réactions du public. Ainsi, tout comme un tailleur qui doit effectuer certaines retouches de dernière minute sur l'habit que portera son client, ils n'ont pas hésité à retrancher ou modifier quelques parties de la pièce.

L'humour était omniprésent dans «Loto-Clip». Sans vous en dévoiler toute l'intrigue, je m'autorise à vous dire que celle-ci a pour thème un tirage que quelques personnes de moralité plus que douteuse tentent de détourner à leur profit. Sauf que...

Prenez note qu'il vous est possible de combiner souper et théâtre puisque le Thé des Bois s'est associé avec l'Auberge du Beau Site, de Deauville, pour vous offrir cette formule.

La pièce sera présentée jusqu'au 23 août, du mercredi au samedi inclusivement, à 20 h 30. Vous pouvez réserver en composant le numéro 864-9569.

La saison d'automne prendra la relève avec des représentations à la petite salle de l'université de Sherbrooke les 5, 6, 10, 11, 12, 13, 17, 18, 19 et 20 septembre.

D'autres représentations sont

prévues par la suite en Estrie. Les dates et endroits sont à confirmer. Pour plus d'informations, communiquez directement avec le théâtre Entre Chien et Loup, au numéro 564-3144.

Et, puisque ce commentaire ne couvre les activités que d'une troupe, il est bon de noter que le

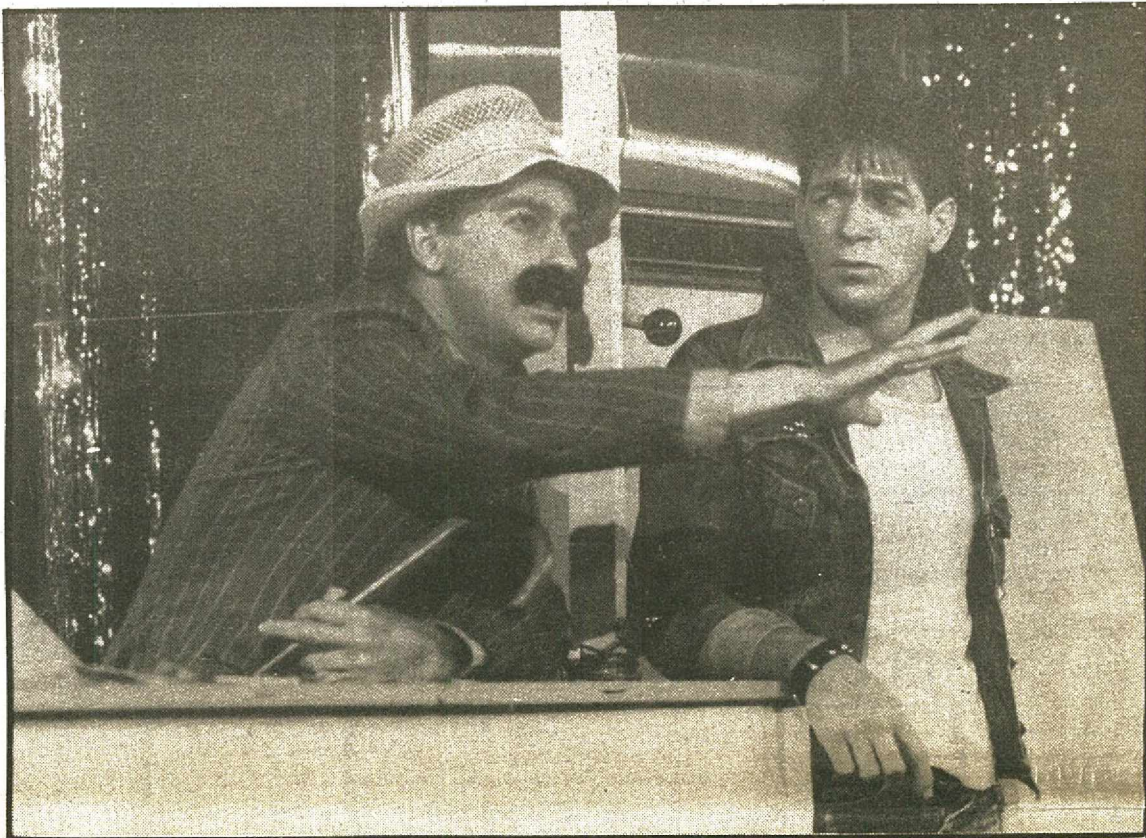
menu théâtral de la région est plus varié. Vous êtes invité-e-s à consulter la chronique «Boussole» qui partage cette page, le calendrier culturel vous fournira de plus amples renseignements.

Offrez-vous donc une soirée de saine distraction tout en encourageant les efforts de nos ar-

tistes locaux car, pour rire ou pour pleurer, le théâtre d'été en Estrie est bien vivant.

Amusez-vous!

Pierre Lejeune



Hervé Philippe et Denys Caron en action pendant la pièce «Loto-Clip».

Photo: Gavroche

BOUSSOLE

Calendrier communautaire

Le regroupement autonome des jeunes (R.A.J.) tiendra une assemblée publique ayant pour thème: «Les jeunes uni-e-s contre la misère», le 27 août au 187 de la rue Laurier. Pour plus d'information, téléphoner le soir au 566-2927.

L'assemblée générale du comité des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de l'Estrie aura lieu le 2 septembre à 19 h 00 à la salle Tournesol du 187 rue Laurier. Cette assemblée marquera la reprise des mardis soir rencontres.

L'association des locataires de Sherbrooke est en vacances... et rouvrira ses portes le 8 septembre.

En prévision de la saison de la chasse, rappelons que seule la prise des cerfs mâles possédant des bois de 7 cm et plus sera permise en Estrie cette année.

Les plages et piscines extérieures fermeront à la fête du Travail... Mais attention! Certaines pourraient fermer avant, dépendant de la température. Informez-vous au 821-5836.

Les collectes spéciales auront lieu le 9 septembre dans l'ouest et le centre-sud.

Calendrier culturel

Le Centre Léon Marcotte présente jusqu'au 7 septembre son exposition «S.O.S. Supprimer ou sauvegarder», une exposition qui sensibilise au problème de l'extinction des espèces animales et végétales.

La galerie Horace présentera deux expositions du 5 au 28 septembre. À la salle 1: Olaf Hanel, «œuvres récentes» et à la salle 2: Alain Lizotte et Luc St-Jacques: «Cinéma-peinture». Le vernissage de ces deux expositions aura lieu le vendredi 5 septembre à 20 h. Pour information: 821-2326.

Au Centre d'art Orford jusqu'à la fin du mois d'août, en plus des spectacles réguliers, six expositions. Des visites sont possibles, du mardi au vendredi inclusivement à 13 h 15 et le samedi soir à 19 h 00. Pour information: 843-3981 ou 567-6155.

Andrée Chapat-Duclos expose à la caisse populaire de Sherbrooke-Est jusqu'au 22 août. Cette artiste-peintre cherche à exprimer en peinture la beauté qu'elle voit à travers la vie de tous les jours.

Jusqu'au 20 septembre, la comédie «Un sur six» est présentée au CEGEP de Sherbrooke, salle Alfred Desrochers. Pour information: 564-7615.

Vous avez jusqu'au 23 août pour voir «Loto-Clip», la pièce du Théâtre Entre Chien et Loup présentée au théâtre du «Thé des bois» à Deauville. Pour information: 564-3144 ou 864-9569.

Le théâtre l'Exagon présente la comédie «2 + 2 = sexe» les jeudis, vendredis et samedis, jusqu'au 30 août, à la petite salle du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Pour information: 821-7744.

Pour les plus jeunes, l'heure du conte à la bibliothèque municipale, tous les 1er et 3ème jeudis du mois, à 13 h 30.

Mercredi 20 août, Claude Potvin, auteur-compositeur en spectacle sur la place publique de la rue Wellington, à 12 h 15.